

COLLABORATION SUR L'INFORMATION ÉNERGÉTIQUE – UNE APPROCHE PANCANADIENNE

Une approche axée sur la collaboration visant
à améliorer le système canadien
d'information sur l'énergie



CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

CRANBROOK, COLOMBIE-BRITANNIQUE

15 AU 17 JUILLET 2019



Also available in English under the title: Collaboration on Energy Information – a Pan-Canadian Approach –
A Collaborative Approach to Improve Canada's Energy Information System

N° de cat. XXXXXXXXXX (En ligne)
ISBN XXXXXXXXXX



Vision

« Mettre au point un système pancanadien et moderne qui fournit de l'information crédible, impartiale et détaillée sur l'énergie, en laquelle le public peut avoir confiance et que les intervenants peuvent utiliser pour prendre des décisions qui appuient la transition du Canada vers un système énergétique à faibles émissions de carbone ».

Conférence des ministres de l'énergie et des mines, août 2018
« Forger ensemble l'avenir énergétique du Canada »



Préambule

Le Canada a tiré profit de ses ressources énergétiques abondantes afin de bâtir un pays plus fort et plus prospère. L'ingéniosité canadienne a créé un secteur énergétique qui stimule la croissance économique tout en étant une source de fierté nationale. La profondeur et l'ampleur des actifs énergétiques canadiens ont permis la commercialisation de technologies énergétiques innovatrices, ont promu le commerce et les investissements, et nous ont donné un avantage concurrentiel à l'échelle mondiale. Le secteur de l'énergie crée des emplois bien rémunérés pour les Canadiens à travers le pays et est soutenu par un réseau solide, composé de producteurs d'énergie, ainsi que de fournisseurs de service et de technologie.

Bien que le secteur de l'énergie soit un moteur clé de l'économie canadienne, il représente aussi une grande partie des émissions de GES du pays. Afin d'assurer tant la durabilité environnementale que la prospérité économique, il est crucial de bâtir un avenir énergétique, fiable, et propre. Le Canada a le potentiel de se positionner sur la scène internationale comme un fournisseur fiable d'énergie propre.

Les systèmes énergétiques mondiaux sont en cours de transformations, avec des changements encore plus dramatiques à venir. Les changements sont suscités par des facteurs externes, tels que l'urbanisation croissante, les changements de valeurs sociales et démographiques, la numérisation de l'économie, l'expansion de l'influence des marchés émergents dans le monde, ainsi que l'impératif de répondre aux changements climatiques. Cependant, les Canadiens voient une opportunité de façonner ces tendances en faisant des choix judicieux dès aujourd'hui. La disponibilité d'information énergétique de haute qualité

L'ÉNERGIE EST UN MOTEUR DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

- 11 % du PIB
- 21 % des exportations totales
- 33 % des investissements
- 900 000 emplois

ET

- 80 % des émissions de GES au Canada





est primordiale pour permettre aux Canadiens de saisir cette opportunité et de prendre des décisions basées sur des faits.

À l'heure actuelle, les décisions prises dans les dossiers énergétiques s'appuient sur un système d'information provenant d'une mosaïque de contributeurs. Chacun de ces contributeurs a son propre mandat et contribue d'une façon unique à la collecte, à l'analyse et à la diffusion d'information sur l'énergie.

Au sein du gouvernement du Canada, quatre ministères ou agences (Statistique Canada, Ressources naturelles Canada, Environnement et Changement climatique Canada et l'Office national de l'énergie) participent à la collecte d'information sur l'énergie. Les provinces et les territoires ont de nombreux pouvoirs en matière de ressources énergétiques. Au sein de chacun, plusieurs entités importantes comme des ministères gouvernementaux, des organismes de réglementation et des services publics produisent et distribuent des données essentielles sur l'énergie. De plus, de nombreux autres contributeurs comme les associations de l'industrie, les universités, les centres d'études et les organisations internationales fournissent un éventail de données, d'analyses et de prévisions uniques.

L'information sur l'énergie existe déjà en abondance. Cependant, en octobre 2018, le Comité permanent des ressources naturelles indiquait dans son rapport « Repenser le système canadien d'information sur l'énergie » qu'il existe un consensus voulant que « la qualité de l'information nationale en matière d'énergie peut être améliorée ». La plupart des préoccupations portent sur « le manque d'harmonie parmi tous les intervenants et les collecteurs de données du pays ».

Lors de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM) 2018, les ministres se sont engagés à chercher de nouvelles occasions de collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. La vision à long terme de la CMEM pour l'information énergétique se trouve dans son document « Forger ensemble l'avenir énergétique du Canada » :

« Mettre au point un système pancanadien et moderne qui fournit de l'information crédible, impartiale et détaillée sur l'énergie, en laquelle le public peut avoir confiance et que les intervenants peuvent utiliser pour prendre des décisions qui appuient la transition du Canada vers un système énergétique à faibles émissions de carbone. »

En appui à cette vision, le budget de 2019 fournit à Ressources naturelles Canada un financement de 15,2 millions de dollars sur cinq ans, et de 3,4 millions par année par la suite, en vue de permettre à Statistique Canada de mettre sur pied un Centre virtuel canadien d'information sur l'énergie. Ce centre compilera des données sur l'énergie provenant de plusieurs sources dans un seul site Web convivial. Le centre soutiendra aussi les efforts continus visant à combler des lacunes sur le plan des données afin d'améliorer la qualité générale de l'information sur l'énergie offerte aux Canadiens.

Ensemble, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux peuvent offrir au public une meilleure information sur l'énergie et s'aider à prendre de meilleures décisions stratégiques fondées sur des preuves. Cela aidera le Canada à naviguer et à bénéficier de la transition énergétique. Cette approche collaborative appuiera le développement continu du Centre canadien d'information sur l'énergie.

Considérations générales

Le document « **Collaboration sur l'information énergétique – une approche pancanadienne** » illustre la compréhension entre tous les ministres de l'énergie – fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) – des avantages de collaborer ensemble et avec les autres intervenants pour offrir aux Canadiens un système d'information sur l'énergie de classe mondiale. En travaillant de concert, les gouvernements FPT veulent améliorer la qualité, la rapidité d'accès et la transparence de l'information sur l'énergie dans un contexte de systèmes énergétiques en évolution.

1. Objectif

Créer une approche collaborative de consultation et de coopération entre les gouvernements FPT en matière d'information énergétique qui appuiera la mise sur pied et guidera les opérations du Centre canadien d'information sur l'énergie (CCIE). Cette approche évoluera avec le CCIE. Cela aboutira à des informations énergétiques de meilleure qualité pour les canadiens ainsi que pour les intervenants, incluant les gouvernements FPT.

2. Portée

Reconnaissant la nécessité de bien comprendre le secteur mondial de l'énergie, et notant l'intégration productive et de longue date des marchés de l'énergie du Canada, l'approche collaborative porte sur le partage des données sur l'énergie avec le public et entre les gouvernements FPT. Cela inclut les données qui permettront aux gouvernements FPT de travailler ensemble sur l'amélioration des méthodes de production, de conservation, de réglementation, de transport, de transmission et d'utilisation efficace de l'énergie au Canada.¹ La présente approche collaborative permet aux gouvernements FPT de partager leurs informations à travers des ententes de mise en commun des données avec les autres partenaires dans la mesure où ce partage est mutuellement bénéfique.

QU'EST-CE QUE L'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE?

Ce sont des données, des cartes, des produits, des aperçus et des statistiques sur les diverses sources d'énergie du Canada :

- **production d'électricité à partir de:**
 - hydroélectricité
 - énergie solaire
 - énergie éolienne
 - énergie marémotrice et énergie des vagues
 - biomasse
 - uranium
 - charbon
 - **distribution et transport de l'électricité**
 - **ressources gazières et pétrolières classiques et non classiques**
 - **pipelines et infrastructures de gaz naturel**
- Information sur les incidences économiques, sociales, et environnementales de l'énergie :
- PIB, emplois, investissement, commerce
 - Émission de GES
 - Innovation
 - Information financière
 - Prix de l'énergie
 - Données réglementaires





3. Gouvernance

La collaboration pour améliorer le système d'information énergétique du Canada s'appuie sur une solide tradition de respect des sphères de compétence, de diversité régionale et de transparence. La mise en application de l'approche collaborative énoncée dans ce document sera gérée par le Groupe directeur sur l'énergie (GDE) composé de sous-ministres adjoints (SMAs), conformément à la structure de gouvernance de la CMEM qui inclut Statistique Canada, Environnement et Changement climatique Canada, et l'Office national de l'énergie. À chaque année, la mise en application de l'approche collaborative sera discutée lors des rencontres régulières des SMAs.

Les SMAs seront appuyés par le groupe de travail sur l'information énergétique du Groupe directeur sur l'énergie (GDE) composé de représentants FPT. Le Groupe de travail se rencontrera sur une base trimestrielle pour discuter et faire avancer les initiatives communes.

Il est entendu que la capacité des partenaires varie en fonction du rôle, du mandat et du contexte de chacun. Les partenaires peuvent alors adapter leur niveau de participation à leurs circonstances respectives. Ils sont encouragés à exploiter leur travail dérivé de leurs opérations régulières sur l'information énergétique de manière à créer des synergies.

4. Bénéfices

Participer aux initiatives communes entraîne des bénéfices pour les partenaires, incluant :

- l'alignement entre leurs objectifs et l'évolution du système d'information canadien;
- l'influence sur les initiatives communes afin d'assurer le soutien de leurs besoins et leurs exigences;
- de l'information énergétique améliorée pour appuyer le développement de leurs politiques et pour mieux servir leurs constituants.



Approche Collaborative

Il existe un certain nombre d'opportunités de renforcer la collaboration pancanadienne sur l'information énergétique et d'appuyer le développement du CCIE.

1. Participer à la gouvernance du Centre canadien d'information sur l'énergie

Le Comité directeur du CCIE, composé des sous-ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et coprésidé par la sous-ministre de RNCan et le Statisticien en chef du Canada, se réunira une fois par année à la CMEM. Le Conseil devrait s'entendre sur les priorités du CCIE et aborder ces priorités pour la prochaine année. Un autre rôle sera de faire progresser le travail afin d'améliorer les données énergétiques des FPTs.

Mise en œuvre : Les SMs des FPTs seront membres du Comité directeur qui contribuera à l'établissement des priorités énergétiques du CCIE. De plus, les membres du groupe de travail sur l'information énergétique du GDE seront engagés dans la mise en œuvre du CCIE.

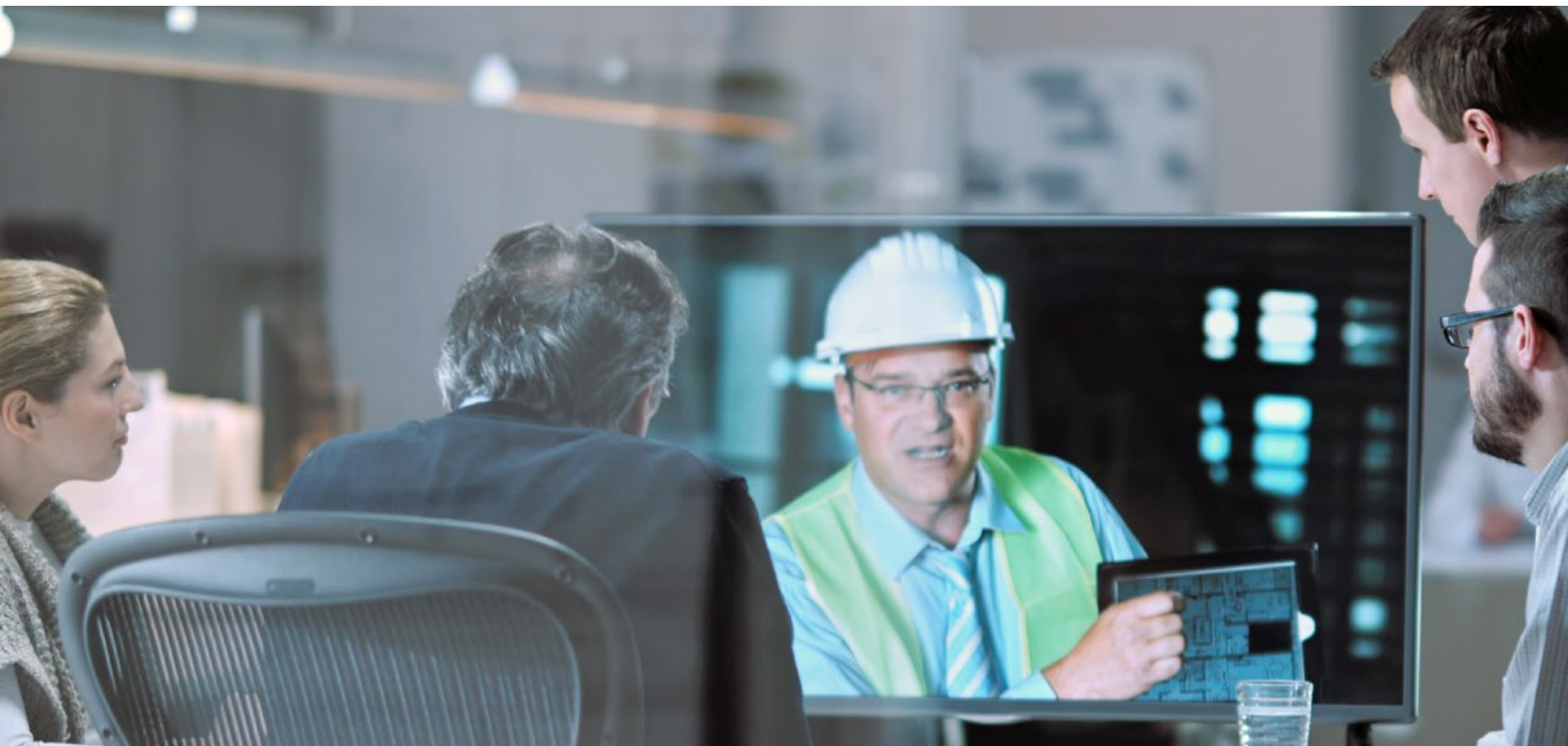
Bénéfices : fournit une gouvernance partagée, un vaste engagement, et une méthode coopérative d'améliorer l'information sur l'énergie d'une façon soutenue par les parties prenantes.

2. Contribuer au développement du Centre canadien d'information sur l'énergie

Guidés par l'objectif commun d'améliorer l'accès à l'information concernant l'énergie, les partenaires aspirent à mieux coordonner leurs activités de diffusion. Le gouvernement du Canada a lancé un nouveau portail d'information sur l'énergie qui facilite l'accès à l'information concernant l'énergie tant pancanadienne que régionale. Ce portail d'information est une première étape en vue de l'établissement du CCIE, annoncé dans le Budget 2019. Le portail aborde le besoin de compiler des informations énergétiques dans un seul endroit facile d'accès. Les FPTs auront l'occasion de participer au lancement du CCIE, fondé sur le travail collaboratif qui a mené à l'établissement du portail.

Mise en œuvre : les FPTs chercheront des occasions d'augmenter le nombre de jeux de données et de produits d'information (p. ex. infographie, modélisation de scénarios) disponibles par l'entremise du CCIE en se concentrant sur les informations accessibles au public qui proviennent de leurs opérations régulières.

Bénéfices : une méthode simplifiée et harmonisée de diffusion de l'information concernant l'énergie permettra aux utilisateurs de données dans le domaine de trouver facilement et rapidement des statistiques et des produits d'information exhaustifs provenant d'une variété de contributeurs.





3. Collaborer à combler les lacunes en matière d'information sur l'énergie

Guidés par une volonté commune d'améliorer la qualité, l'exhaustivité et la cohérence des renseignements en matière d'énergie, les FPTs visent à travailler en collaboration pour combler les lacunes en matière d'information dans la mesure de leur intérêt et capacité.

Mise en œuvre : En partenariat avec le CCIE, le groupe de travail identifiera les problèmes du système de données existant et déterminera les plus rentables à améliorer sur le plan des investissements et des retombées. Le groupe contribuera aussi au développement d'une approche collaborative pour les données énergétiques du Canada, avec des définitions, des mesures et des normes de rapports communes.

Bénéfices : Une approche de collaboration ciblée pour combler les lacunes permettra d'améliorer le système d'information sur l'énergie de façon stratégique, là où ça compte le plus. Ainsi, les gouvernements FPT auront accès aux informations de meilleure qualité.

4. Mettre en commun l'information sur l'énergie entre les gouvernements FPT

Guidés par l'objectif commun de recueillir, d'analyser et de diffuser des données exactes et opportunes sur l'énergie, les FPTs ont l'occasion d'augmenter le partage de données qui est mutuellement avantageux. Cela peut comprendre le partage des données confidentielles entre les gouvernements de différents niveaux selon des accords légaux qui en protègent la confidentialité dans la mesure où ce partage est mutuellement bénéfique. Les partenaires ne sont pas tenus de partager leurs informations qu'ils jugent trop sensibles ou, alternativement, pourraient choisir de partager directement leurs données

avec Statistique Canada qui en protégera la confidentialité. Statistique Canada pourrait par la suite connecter les données aux autres jeux de données afin d'offrir une plus grande valeur ajoutée et rendre les jeux de données anonymes disponibles à des fins de recherche.

Mise en œuvre : En s'appuyant sur les ententes de mise en commun des données déjà en place entre les gouvernements FPT (voir l'annexe 1), les FPTs pourront chercher à élargir le nombre et la portée de ces ententes en augmentant le nombre de partenaires et/ou la quantité d'information mise en commun. Les informations partagées dans le cadre de ces ententes peuvent être de nature publique ou confidentielle et provenir de différentes sources, p. ex. des microdonnées provenant de relevés ou des rapports d'entreprise, et nécessiteront des ententes négociées et formelles.

Bénéfices : En augmentant l'utilisation des ententes de mise en commun de données, la communication rapide de l'information sur l'énergie, notamment les microdonnées, sera possible entre les FPTs et Statistique Canada et entre les FPTs même. En faisant une collecte unique des données et en les diffusant à plusieurs partenaires, les collectes en double seront évitées et le fardeau de réponse des participants du secteur de l'énergie et des répondants aux sondages sera réduit. Cela permettra aux FPTs de réaliser des gains d'efficacité et des données qui sont plus cohérentes pour les utilisateurs de l'information sur l'énergie. Le partage des microdonnées offrira des opportunités d'augmenter la valeur de l'information à travers le couplage de dossiers avec d'autres dossiers dans le système statistique.

ANNEXE 1. ENTENTES DE MISE EN COMMUN DE DONNÉES AVEC DES PARTENAIRES DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Les ententes de mise en commun de données ci-dessous des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont déjà en vigueur.

PROVINCES ET TERRITOIRES

- BC Stats
- Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique
- Bureau de la statistique et de l'information de l'Alberta
- Ministère de l'Énergie de l'Alberta
- Organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta
- Ministère de l'Économie de la Saskatchewan
- Bureau de la statistique de la Saskatchewan
- Ministère des Ressources naturelles du Manitoba
- Bureau de la statistique du Manitoba
- Ministère de l'Énergie de l'Ontario
- Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
- Ministère des Finances de l'Ontario
- Commission de l'énergie de l'Ontario
- Institut de la statistique du Québec
- Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick
- Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse
- Ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador
- Agence de la statistique de Terre-Neuve-et-Labrador
- Ministère des Finances et des Affaires municipales de l'Î.-P.-É.
- Bureau de la statistique du Yukon
- Énergie, Mines et Ressources Yukon
- Ministère des Finances du Yukon
- Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest
- Ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest
- Ministère de la Communauté et des Services gouvernementaux du Nunavut
- Bureau de la statistique du Nunavut

FÉDÉRAL

- Office national de l'Énergie
- Pétrole et gaz des Indiens du Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique
- Environnement et Changements climatiques Canada
- Ressources naturelles Canada

AUTRES

- Association des produits forestiers du Canada
- Association canadienne des produits pétroliers
- Petrinex
- Conseil de l'Industrie forestière du Québec



Les partenaires mettent en commun les données avec Statistique Canada, réduisant le fardeau de réponse.

STATISTIQUES CANADA

Statistique Canada met en commun ses données avec les organisations suivantes :

- Points de contact provinciaux
- Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique
- Ministère de l'Énergie de l'Alberta
- Organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta
- Ministre de l'Économie de la Saskatchewan
- Ministère de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce du Manitoba
- Ministère de l'Énergie de l'Ontario
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec
- Ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador

- Office national de l'Énergie
- Environnement et Changement climatique Canada
- Ressources naturelles Canada

- Canadian Association of Petroleum Producers
- Quebec Forest Industry Council